

**OCTOBRE 2020**

**DREAL PACA/STIM/UAPTD**  
**Actualités techniques et réglementaires**

**Sommaire :**  
**pages : 1-4**

<b>Actualités techniques et réglementaires nationales</b>	<b>Actualités techniques et réglementaires régionales</b>
<b><u>MOBILITE :</u></b> <b>page : 5-8</b>	
<p>► Ministère de la Transition écologique/Déploiement sur le territoire français des bornes pour véhicules électriques.</p> <p>► Ministère de la Transition écologique/ Consultation publique/Cette consultation porte sur un projet de décret relatif aux obligations d'achat de véhicules à faibles et très faibles émissions lors du renouvellement annuel de leur flotte par certaines entreprises</p> <p>► Ministère de la Transition écologique/Publication en octobre 2020 de plusieurs arrêtés relatifs aux certificats d'économies d'énergie (CEE) dont l'un concerne plus particulièrement le vélo ».</p>	<p>► Métropole Aix-Marseille-Provence/ Mise en place du service de location longue durée de vélos électriques « levélo+ ».</p>
<p>► Groupement des Autorités Régionales des Transports (GART)/Parution de la seconde édition du guide de décryptage des principales dispositions de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2020 d'orientation des mobilités.</p>	<p>► Conseil régional de Provence Alpes-Côte d'Azur/Plateforme mutualisée DATASUD/exemple de données à consulter : la liste des aménagements cyclables dans la Métropole Nice-Côte-d'Azur d'octobre 2020.</p>
<b><u>TRANSPORTS DE VOYAGEURS</u></b> <b>page : 9-10</b>	
<p>► Ministère de la Transition écologique /Attribution d'une enveloppe spécifique dans le cadre du plan de relance pour accélérer la mise en œuvre des Services Express Métropolitains.</p>	<p>► Gouvernement /Messieurs les Présidents des régions de France dont monsieur le Président de la région Provence Alpes Côte d'Azur/ Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027.</p>
	<p>► Conseil Régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur/ Vallées de la Tinée, de la Roya et de la Vésubie/Suites données à la tempête Alex/ Travaux en cours sur les routes/ Point sur la circulation du Train Express Régional de</p>

	Fontan Saorge à Saint Dalmas de Tende.
	► SNCF Réseau/Renouvellement de 1,9 kilomètres de voie ferrée sur la commune de Septèmes-les-Vallons dans le département des Bouches du Rhône.
<b><u>TRANSPORTS de MARCHANDISES/</u></b> <b><u>LOGISTIQUE</u></b> <b>page : 11-12</b>	
► ADEME, Agence de la Transition écologique / Groupement National des Transports Combinés (GNTC)/Conclusion d'un partenariat stratégique autour du développement et de la promotion du transport combiné (rail-route, fleuve-route...) pour accélérer la transition écologique du secteur des transports en France ».	► Ministère des transports/Mission confiée au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD)/ Cette mission a aboutie à l'élaboration d'un rapport pour proposer un projet global pour <u>le canal du Rhône à Sète</u> , intégrant les dimensions économique et environnementale, en lien avec les territoires traversés.
► Gouvernement-Convention citoyenne pour le climat/France Stratégie, Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) et Inspection Générale des Finances (IGF)/Mission consistant à analyser l'apport du commerce en ligne et du secteur logistique, ainsi que leurs impacts sur l'emploi, sur les territoires et sur l'environnement.	
► Voies navigables de France (VNF)/ Organisation d'un cycle de web-conférences sur la politique de transition énergétique et plus largement de l'innovation dans le secteur fluvial »/Le webinaire du 16 octobre 2020 a permis d'aborder la question du financement du verdissement de la flotte.	
► Concession Nationale du Rhône (CNR)/Publication du rapport d'activité annuel 2019.	
► CEREMA, Confédération du Commerce de Gros et International (CGI), ADEME, bureau d'études Rozo »/Conduite du projet InTerLUD qui vise à engager en 3 ans, 50 chartes de logistique urbaine durable sur le territoire national ».	

<p><b><u>OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS DE PROVENCE ALPES-COTE-D'AZUR (PACA)</u></b></p> <p><b>page : 13</b></p>	
	<p>► Observatoire Régional des Transports de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (ORT PACA)/Le prochain journal de l'ORT PACA pour une parution en décembre 2020.</p> <p>► Observatoire Régional des Transports de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (ORT PACA)/ Organisation d'un colloque le 10 décembre 2020 sur la crise sanitaire COVID 19 et ses impacts sur le transport.</p> <p>► Observatoire Régional des Transports de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (ORT PACA)/Administration de l'Observatoire et collecte des données.</p>
<p><b><u>QUALITE DE L'AIR/CLIMAT</u></b></p> <p><b>page : 14-15</b></p>	
► Assemblée nationale/Publication d'un rapport d'information relatif à la proposition de loi européenne sur le climat déposé par la Commission des affaires européennes.	
► Ministère de la Transition écologique /Service des données et études statistiques (SDES)/Statistiques sur le secteur de l'énergie en France et notamment dans les transports».	
► Ministère de la Transition écologique /Service des données et études statistiques (SDES)/ Part des motorisations diesel dans les immatriculations de voitures neuves.	
► Ministère de la Transition écologique / Service des données et études statistiques (SDES)/Bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2019/ Réduction des émissions de polluants.	

--	--

## MOBILITE

### Actualités techniques et réglementaires nationales :

→ Courant octobre 2020, Madame Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique, et Monsieur Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué auprès de madame la Ministre de la Transition écologique, chargé des Transports ont annoncé une série de mesures prenant en compte les propositions de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) », afin d'accélérer le déploiement sur le territoire français des bornes pour véhicules électriques et d'accompagner les différents acteurs engagés.

Ces mesures sont reprises dans le tableau qui suit, extraits du Dossier de presse Ministériel présenté sur le site Ministériel de la Transition énergétique en octobre 2020.

<b>Types de mesures</b>	<b>Objectifs des mesures</b>
► Une forte augmentation des aides sur les bornes de recharge électrique.	► Le renforcement du programme ADVENIR pour prendre en charge jusqu'à 60% du coût des bornes ouvertes au public, soit une aide allant de 2000 euros jusqu'à 9 000 euros, alors que les montants étaient compris entre 1 000 euros et 2 000 euros jusqu'à aujourd'hui.
► La mise en place d'aides au rétrofit des bornes déjà installées.	► L'objectif est de remettre à niveau une partie du réseau existant installé il y a plusieurs années, en les rendant notamment interopérables.  L'Association Française pour l'itinérance de la Recharge Electrique des Véhicules (AFIREV) a également publié des chartes pour la qualité des services de recharges et les Ministres invitent l'ensemble de l'écosystème à s'engager pour la qualité des bornes.
► Une enveloppe de 100 M€ pour les bornes de recharge rapide sur les autoroutes et le réseau routier national.	► Ce dispositif permettra d'installer des stations de recharge rapide dans la quasi-totalité des aires de service du réseau d'autoroute et des routes nationales, et de permettre des déplacements longue distance en véhicule électrique sur tout le territoire.

« Ces mesures s'accompagnent d'une liste d'autres mesures complémentaires » que vous pouvez consulter dans le Dossier de presse Ministériel à cette adresse :  
[https // www.ecologie.gouv.fr](https://www.ecologie.gouv.fr).

→ « Le Groupement des Autorités Régionales de Transport (GART) a publié en octobre 2020 une seconde édition du guide de décryptage des principales dispositions de la loi n° 2019-1428 d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019. Cette édition s'adresse plus particulièrement aux Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM) ». « Elle fait suite à une première édition qui avait été publiée en janvier 2020 ». « Cette seconde édition est nécessaire car elle fait suite à la publication d'une partie des décrets d'application mais aussi car elle fait suite aux adaptations, en termes de délais de mise en œuvre, liés à la crise sanitaire COVID 19 traversée en 2020 ».

Vous pouvez consulter le guide à cette adresse : <https://www.gart.org/>.

→ « Le Ministère de la Transition écologique soumet à la consultation publique jusqu'au 3 novembre 2020 un projet de décret relatif aux obligations d'achat de véhicules à faibles et très faibles émissions lors du renouvellement annuel de leur flotte par certaines entreprises ».

« Cette mesure vise à stimuler la demande en véhicules à faibles et très faibles émissions auprès des constructeurs automobiles afin d'encourager la production de véhicules rejetant moins de Gaz à Effet de Serre (GES), et ainsi contribuer à l'objectif de décarbonation du transport terrestre inscrit à l'article 73 de la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 d'orientation des mobilités (LOM).

Ce texte est consultable à cette adresse : <http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>

→ « Le Ministère de la Transition écologique a publié, le 11 octobre 2020 au Journal Officiel de la République Française (JORF), plusieurs arrêtés relatifs aux Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) dont l'un concerne plus particulièrement le vélo ».

« Le dispositif des CEE, créé en 2006 repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie ». « Ceux-ci doivent ainsi promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès des consommateurs d'énergie : ménages, collectivités territoriales ou professionnels ». « Le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le dispositif est entré dans sa 4<sup>ème</sup> période d'obligation pour une durée de 3 ans ».

« L'Arrêté du 5 octobre 2020 portant modification et création de programmes dans le cadre de ce dispositif CEE modifie le programme certificats d'économies d'énergie (CEE) ALVEOLE (Apprentissage et Local Vélo pour Offrir une Liberté de mobilité Économe en énergie). Il crée le programme certificats d'économies d'énergie (CEE) AVELO 2 ». « ALVEOLE est porté par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) et la SAS Rozo. ». « Le programme AVELO 2 amplifie, quant à lui, l'action du programme ALVEOLE ». « Avec un budget de 80 millions d'euros, l'objectif est de mettre en place 25 000 nouveaux emplacements vélos équipés et/ou sécurisés et de soutenir la réparation "d'au moins un million de vélos d'ici à fin 2020". Vous pouvez trouver cette information à cette adresse :

<https://www.banquedesterritoires.fr/>.

→ « L'Appel à Manifestation d'Intérêt « France Mobilités-Territoires de nouvelles mobilités durables » dans sa nouvelle édition d'octobre 2020 s'inscrit dans une logique d'ouverture et une dynamique partenariale pour favoriser la mobilité des citoyens en zones péri-urbaine et peu dense ».

« Cet Appel à Manifestation d'Intérêt vise à accompagner les collectivités et les acteurs engagés dans la réalisation de projets destinés à améliorer les mobilités, en les aidant notamment à se saisir des nouvelles opportunités d'action offertes par la loi d'Orientation des Mobilités du 24 décembre 2020».

« 52 projets ont été déposés ». « 33 lauréats ont été retenus ». « Parmi les lauréats, 11 projets concernent l'élaboration d'une stratégie de mobilité s'inscrivant dans une logique systémique (gestion économe de l'espace et des ressources, nuisances en matière de bruit, de santé ou sur l'écosystème, ...) ».

« Ils se traduisent par la mise en place d'une démarche de planification de la mobilité des biens et des personnes, à savoir réalisation d'un diagnostic, identification des enjeux et des objectifs, élaboration d'un plan d'actions ».

« Les 22 autres lauréats sont des projets de services de mobilités, en adéquation avec les enjeux du territoire ».

Vous pouvez trouver ces informations à cette adresse : <https://presse.ademe.fr>.

#### **Actualités techniques et réglementaires régionales :**

→ « Dès le 5 octobre 2020, levélo+, service de location longue durée de vélos électriques sera mis en place par la Métropole Aix-Marseille-Provence (MAMP) » qui a acté cette nouvelle offre lors du Conseil métropolitain du 31 juillet 2020 ».

« Jusqu'à 2000 cycles pourront être disponibles par abonnement, sur l'ensemble du territoire ».

« Le service Levelo+ s'inscrit dans la logique de l'Agenda environnemental et du Plan vélo engagés par la Métropole Aix-Marseille-Provence respectivement en 2018 et 2019 ».

« Le plan Vélo prévoit 100 millions d'euros d'investissements pour réaliser 85 kilomètres de pistes cyclables d'ici 2024 et la création de 3600 places de stationnement d'ici quatre ans ».

« Selon une enquête de l'AGAM, réalisée sur le territoire Métropolitain, la pratique du vélo électrique a fortement augmenté en un an ».

« À Marseille, notamment, elle est en hausse de 30 % entre juin 2019 et juin 2020 ».

Vous pouvez trouver des informations à cette adresse : <https://www.ampmetropole.fr>.

→ « DATASUD est une plateforme mutualisée de données du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Centre Régional pour l'Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE) et de leurs partenaires ».

« Cette plateforme a bénéficié pour son développement technique d'un soutien financier de l'Etat dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 ainsi que du Conseil départemental des Hautes-Alpes ».

« Sur cette plateforme peut être consultée, par exemple, la liste des aménagements cyclables dans la Métropole Nice-Côte-d'Azur (mise à jour en octobre 2020) » :

<https://trouver.datasud.fr/group/mobilite-et-transports>.



## TRANSPORT DE VOYAGEURS

### **Actualités techniques et réglementaires nationales :**

→ « Le Gouvernement a demandé à SNCF Réseau de réaliser un Schéma Directeur des « Services Express Métropolitains ». Ce document a été remis à monsieur Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué, chargé des transports, en octobre 2020 ».

« En effet, l'Etat souhaite doubler la part modale du transport ferroviaire autour des grands pôles urbains d'ici 10 ans grâce à la création de services ferroviaires plus attractifs ».

« A cet effet, le Ministère des transports va mobiliser une enveloppe spécifique de 30 M€ dans le cadre du plan de relance pour accélérer la mise en œuvre de « Services Express Métropolitains ».

« Ces moyens supplémentaires permettront d'aider les collectivités locales qui souhaitent s'inscrire dans cette démarche à réaliser de premières améliorations sur les infrastructures et à lancer la programmation d'opérations dans de futures contractualisations avec l'Etat sur les infrastructures ».

Vous pouvez consulter le document précité et sa synthèse à cette adresse :

<https://www.ecologie.gouv.fr/>.

### **Actualités techniques et réglementaires régionales :**

→ « Le 28 septembre 2020, monsieur Jean Castex, Premier ministre, a reçu messieurs les Présidents des régions de France pour la signature d'un accord de partenariat qui concrétise leur coopération pour les deux années à venir et qui renforce leur partenariat pour la relance ».

« Cet accord traite de l'investissement public renforcé par le biais des nouveaux contrats État-régions 2021-2027. Il précise le cadre de mise en œuvre régionale de la relance ».

Vous pouvez trouver cette information à cette adresse : <https://www.gouvernement.fr/>.

→ « Dans le cadre de la maintenance du réseau ferré et de sa modernisation, SNCF Réseau est en train de réaliser des travaux de confortement de la tranchée rocheuse des Patrons et de renouveler 1,9 kilomètres de voie ferrée sur la commune de Septèmes-les-Vallons, du 28 septembre 2020 au 17 avril 2021 ».

« L'objectif est d'améliorer la sécurité des circulations ferroviaires, d'apporter plus de confort et de régularité aux voyageurs et améliorer la qualité de vie des riverains en réduisant les nuisances sonores lors du passage des trains ». Vous pouvez trouver cette information à cette adresse : <https://www.sncf-reseau.com/fr>.

→ « Les habitants du Département des Alpes-Maritimes ont dû faire face, le 2 octobre 2020 à la catastrophe causée par la tempête Alex ».

« Pour faire face, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur a mis en œuvre de nombreuses mesures et a notamment instauré la gratuité du train à Breil pour tous ».

« Les travaux de remise en état de la route, dureront plusieurs années ; le rétablissement de l'accès en train est donc essentiel pour les habitants ». « Or, les voies ferrées ont été endommagées ». « Le 8 octobre 2020, la voie a été rouverte jusqu'à Fontan-Saorge et fonctionne maintenant jusqu'à Saint-Dalmas de Tende ».

L'État, le Conseil Régional et SNCF Réseau travaillent pour rouvrir cette ligne ferroviaire jusqu'à Tende d'ici 3 mois. .

En outre, « la question de l'acheminement de marchandises semble cruciale ; une chaîne logistique sera mise en oeuvre prochainement ».

Vous pouvez consulter pour plus d' informations cette adresse : <https://www.maregionsud.fr/>.

## TRANSPORTS DE MARCHANDISES /LOGISTIQUE

### **Actualités techniques et réglementaires nationales**

→ « Le Groupement National des Transports Combinés (GNTC) et l'ADEME, l'Agence de la transition écologique, ont engagé, le 24 septembre 2020, un partenariat stratégique autour du développement et de la promotion du transport combiné (rail-route, fleuve-route...) pour accélérer la transition écologique du secteur des transports en France ».

« Ils ont acté une collaboration mutuelle autour des 4 grands axes suivants :

- La création d'un Observatoire du transport combiné avec l'ensemble des parties prenantes pour une meilleure connaissance en termes de données de l'activité du secteur, ainsi qu'une mise en visibilité de l'évolution structurelle de la filière.
- La mise en œuvre d'actions de sensibilisation, de communication et de promotion du transport combiné à destination des entreprises utilisatrices de fret : transporteurs routiers, chargeurs, donneurs d'ordre industriels...
- Le lancement de nouvelles études autour du report modal : réflexion sur l'élaboration d'un label sur les chaînes logistiques intégrant le combiné ; nouveaux types de financement pour le lancement de liaisons combinées...
- La réflexion sur l'émergence d'innovations concernant le transport combiné : matériels de manutention, numérisation et digitalisation, création d'outils d'aide à la décision...

Vous pouvez trouver ces informations à cette adresse : <https://presse.ademe.fr/>.

→ « Dans le cadre de la lutte contre l'artificialisation des sols souhaitée par la Convention citoyenne pour le climat, le Gouvernement a confié à France Stratégie, au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CEGDD) et à l'Inspection Générale des Finances (IGF) une analyse sur l'apport du commerce en ligne et du secteur logistique, ainsi que leurs impacts sur l'emploi, sur les territoires et sur l'environnement ». « Ces travaux présenteront aussi une comparaison avec les pays européens voisins (Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Pays-Bas et Royaume-Uni) ». Vous pouvez consulter notamment la Lettre de mission à cette adresse : <https://www.strategie.gouv.fr/>.

→ « En 2019 Voies navigables de France (VNF), a organisé un colloque sur le thème du verdissement fluvial. Dans cette continuité, VNF a lancé, le 16 octobre 2020, un cycle de web-conférences sur la politique de transition énergétique et de l'innovation dans le secteur fluvial » et plus particulièrement sur la question du financement du verdissement de la flotte ».

« A cette occasion, Monsieur Guillaume Pépy, Président d'Initiative France a annoncé la création d'un nouveau fond de prêt d'1 million d'€ pour soutenir les actions pour le verdissement du fluvial ».

Vous pouvez trouver cette information et le programme du colloque à cette adresse :

<https://www.vnf.fr/vnf/presses/>.

→ « Le rapport annuel 2019 de la Concession National du Rhône (CNR) est paru en octobre 2020. «Vous pouvez aussi consulter la brochure l'Essentiel 2019, qui est une « carte d'identité de la CNR » et synthétise les faits marquants et chiffres clés présentés dans le rapport annuel ». Vous pouvez trouver ces documents à cette adresse : <https://www.cnr.tm.fr/>.

→ « Le projet InTerLUD est conduit par le CEREMA, la Confédération du Commerce de Gros et International (CGI), l'ADEME et le bureau d'études Rozo ». « Il vise à engager en 3 ans, 50 chartes de logistique urbaine durable sur le territoire national ». « Six collectivités qui ont expérimenté la mise en œuvre de chartes de logistique urbaine durables en 2017 et 2018 ont exprimé le besoin d'un accompagnement et d'outils méthodologiques ». « C'est l'objet du projet InTerLUD ». « Le programme s'adresse en particulier aux villes de taille moyenne et Métropoles ». « Il peut être financé jusqu'à 70% par les Contrats d'Economies d'Energie (CEE) pour les Communautés d'Agglomérations et Communautés de Communes, à 50% pour les Métropoles et Communautés Urbaines. Vous pouvez trouver davantage d'informations sur ce projet à cette adresse :

<https://www.cerema.fr/>.

#### **Actualités techniques et réglementaires**

→ « Madame Barbara Pompili, Ministre de la transition écologique, a demandé au Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) de proposer un projet global pour le canal du Rhône à Sète, intégrant les dimensions économique et environnementale, en lien avec les territoires traversés ». « Le tracé du canal est de 68 kilomètres. Il relie le Petit-Rhône dans le Gard au port maritime de Sète dans l'Hérault ».

« Le rapport élaboré par le CGEDD constate une situation très délicate : la dégradation accélérée des berges du canal, surtout dans l'Hérault du fait des brèches, met en péril la fonctionnalité économique, fret et tourisme, malgré les efforts de Voies Navigables de France et ses agents ».

Ce document est consultable à cette adresse :

<http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/>.

**OBSERVATOIRE REGIONAL DES TRANSPORTS**  
**DE LA REGION PROVENCE ALPES COTES D'AZUR/**  
**ORT PACA.**

→ Le dernier journal des transports de l'Observatoire Régional des Transports de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (ORT PACA) est paru en septembre 2020.

Pour mémoire, les titres suivants apparaissent au sommaire :

▶ INSEE Bilan Economique Régional 2019 – Provence-Alpes-Côtes d'Azur Transports – 25 millions de passagers aériens.
▶ Ateliers régionaux de la logistique : newsletter été 2020.
▶ SNCF et crise sanitaire : un service public engagé et responsable.
▶ Le grand défi du fret pour la SNCF pendant la crise sanitaire : acheminer sur tout le territoire les produits essentiels à la vie des français.
▶ Cartographie des lignes de transports et de gaz en région Provence- Alpes-Cotes-d'Azur.
▶ Les mobilités douces et l'expérimentation de ports vélos à l'intérieur de cars du réseau Ulysse Métropole Mobilité.
▶ Actualités régionales.

→ Le prochain journal des transports paraîtra en décembre 2020. .

→ L'Observatoire Régional des Transports de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (ORT PACA) organise un colloque le 10 octobre 2020. Il portera sur la crise sanitaire COVID 19 et ses impacts sur le transport.

→ Parmi les autres actions de l'Observatoire régional des transports de la région Provence-Alpes-Côtes d'Azur (ORT PACA) figure la collecte de données concernant le transport au niveau régional et l'administration de l'Observatoire.

## QUALITE DE L'AIR/CLIMAT

### **Actualités techniques et réglementaires nationales**

→ « Un rapport d'information a été déposé, le 7 octobre 2020, par la Commission des affaires européennes de l'Assemblée nationale. Ce document est relatif à la proposition de loi européenne sur le climat (proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant un cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant le règlement (UE) 2018/1999, COM (2020) 80 final) ».

Ce rapport est consultable à cette adresse : <http://www2.assemblee-nationale.fr/>.

→ « Le Service des données et études statistiques (SDES) du Ministère de la Transition Ecologique a rendu un bilan de la qualité de l'air extérieur en France en 2019 qui confirme que la qualité de l'air s'améliore en lien avec la réduction des émissions de polluants, suite à la mise en œuvre depuis plusieurs années de stratégies et plans d'action dans différents secteurs d'activité. Toutefois, des dépassements des seuils réglementaires de qualité de l'air fixés pour la protection de la santé humaine à long terme persistent, même s'ils sont moins nombreux que par le passé et touchent moins de zones. Ils concernent plus particulièrement l'ozone et le dioxyde d'azote, principalement à proximité du trafic routier en ce qui concerne le dioxyde d'azote ».

Vous pouvez consulter ces informations à cette adresse : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>.

→ «Le Service des données et études statistiques (SDES) du Ministère de la Transition Ecologique a mis en avant les résultats statistiques suivants : en septembre 2020, la part des motorisations diesel dans les immatriculations de voitures neuves gagne 2,1 points, à 31,7 %, tandis que celle de l'essence perd 1,4 point, à 44,7 %. La part des motorisations alternatives, à 22,2 %, perd 0,7 point. Les ventes de voitures électriques sont en hausse (6,0 % du marché, soit + 0,5 point), alors que celles des voitures hybrides se replient (à 16,3 %, soit - 1,2 point), qu'elles soient rechargeables (- 0,4 point) ou non-rechargeables (- 0,7 point). Les émissions moyennes de CO2 des voitures neuves sont à nouveau en baisse pour s'établir à 120,4 g/km. En même temps, la part des voitures soumises au malus écologique est stable à 26,9 % ».

Vous pouvez consulter ces informations à cette adresse : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>.

→ «Le Service des données et études statistiques (SDES) du Ministère de la Transition Ecologique » a aussi rendu des statistiques dans le domaine de l'énergie et mit en avant les éléments suivants : « en 2019, le secteur de l'énergie représente 2 % de la valeur ajoutée en France ». « L'énergie pèse à hauteur de 44 Md€ dans le déficit commercial de la France en 2019 et représente, pour les ménages, une dépense égale à 9,0 % de leur budget en 2018 ». « La production nationale primaire représente un peu plus de la moitié de l'approvisionnement en énergie du territoire ». « Si la France importe

désormais la quasi-totalité des énergies fossiles qu'elle consomme et en a progressivement diversifié la provenance géographique, la mise en place du programme nucléaire lui a permis d'être exportatrice d'électricité depuis plus de 30 ans ». « L'électricité et le gaz, moins émetteurs de gaz à effet de serre que le pétrole et le charbon, se sont progressivement substitués à ces derniers dans les principaux secteurs d'activité économique, même si le pétrole demeure incontournable dans les transports ».

Vous pouvez consulter ces informations à cette adresse :

<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>.